

Les Jardins du Château de Nampcel

E.H.P.A.D.

Prise en charge des maladies d'Alzheimer
Troubles apparentés et troubles cognitifs
Pathologies psychiatriques - Psycho gériatrie



Livret d'accueil des Nouveaux Salariés et des Stagiaires



Rue Couvillot - 60400 NAMPCEL
Tel 03.44.09.60.00 - Fax 03.44.09.60.08
Mail : accueil.nampcel@sante-actions.com

SOMMAIRE	p 2
LE MOT DU DIRECTEUR	p 3
LE PREMIER CONTACT	p 4
L'accueil	
Les pieces à fournir	
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	p 4
Historique	
De nos	
jours	
Plan	
d'accès	p 5
ACTVITE	p 6
Valeur et missions	
Notre particularisme	
LA DEMARCHE QUALITE	p 8
NOTRE SPECIFICITE	p 9
LES EQUIPES	p 11
VOTRE ACCUEIL	p 12
Les	
objectifs	
L'integration dans l'établissement	
EN PRATIQUE	p 12
Rappel des obligations et contraintes	
ORGANIGRAMME	p 15
CHARTES	p 16
FICHES DE FONCTION	p 19
CONDUITES A TENIR EN CAS D'URGENCE	p 23
REPERTOIRE TELEPHONIQUE	p 23

Arriver dans un nouvel établissement équivaut à pénétrer en pays inconnu dont on ignore l'essentiel des usages et des coutumes. Bien que faisant partie du groupe FERRARA « Action Santé » regroupant plus de 13 cliniques psychiatriques et EHPAD la maison de retraite les "Jardins du Château de Nampcel" ainsi que l'ensemble de son personnel a su préserver son particularisme et sa spécificité d'établissement à taille humaine.

Malgré l'aide amicale de l'entourage, l'adaptation à l'organisation et aux méthodes peut entraîner, déconvenues, incompréhension, voire découragement.

Nous avons voulu faciliter votre intégration afin que vous vous sentiez immédiatement à l'aise dans votre nouvel environnement, votre nouveau terrain de stage.

Le livret d'accueil a donc l'ambition première d'être un guide pratique facteur d'intégration.

Au cours de la vie de l'établissement de nombreux problèmes se sont posés et des solutions ont été adoptées parfois après de longs débats et de multiples hésitations.

Sachez que ce qui, parfois, peut vous paraître étrange, n'a pas été décidé à la légère et les quelques pages qui suivent traduisent notre volonté de vous fournir les renseignements essentiels pour répondre par avance, à vos principales interrogations.

Nous avons certes conscience que cet opuscule peut toujours être amélioré.

Aussi, nous le voulons évolutif, adaptable et perfectible grâce à votre aide et à vos suggestions.

Nous savons également qu'il ne pourra jamais être exhaustif et que, fort heureusement, il ne remplacera pas tout à fait le dialogue.

Mais, si tel qu'il est, il vous aide, tant soit peu, à mieux vivre votre vie professionnelle à l'EHPAD Les jardins du château de Nampcel, tout ceux qui ont participé à sa conception et à sa rédaction en tireront une légitime satisfaction.

Vous pouvez nous retrouver sur notre Site <http://www.chateau-nampcel.com/>

Éric BOMMELAER
DIRECTEUR

LE PREMIER CONTACT AVEC L'EHPAD:



❖ L'ACCUEIL

Vous serez accueilli(e), dès votre arrivée, par la responsable, référent de votre stage ou par le responsable de l'établissement.

Vos référents :

Mme Christine DREMPETIC (I.D.E.C.)

Mme QUILLET (I.D.E.)

❖ LES PIÈCES À FOURNIR POUR VOTRE DOSSIER

- Convention de stage
- Objectif de stage
- Feuille d'appréciation

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

D'un point de vue historique,



L'histoire du château de Nampcel remonte au 16^{ème} siècle. Après avoir appartenu à de grandes familles (Raoul de Blécourt, famille de Montmorency, Duc d'Aumale, famille D'Evry) et détruit à plusieurs reprises pendant les guerres, il a été transformé en EHPAD vers 1990 et racheté en 2001 par divers actionnaires.

Le groupe **Santé Actions**, initialement constitué de cliniques psychiatriques, crée par le médecin pédo psychiatre le **Dr S. FERRARA**

c'est porté acquéreur de l'établissement en juin 2012.

Entièrement rénovées, toutes les chambres, d'un beau volume, sont équipées de cabinet de toilette avec douche permettant l'accès aux personnes handicapées, WC et aides à la dépendance. L'équipement mobilier standard comprend : un lit, une table de chevet, une table bureau, un fauteuil, un placard.

Le résident peut néanmoins amener son propre mobilier, ce qui est d'ailleurs préconisé afin de conserver les liens.

Cet ensemble offre aux résidents un cadre confortable, agréable et fonctionnel, afin de vivre leur retraite en toute sécurité et toute quiétude

De nos jours

L'EHPAD «**Jardins du Château de Nampcel** » est un établissement privé, d'une capacité autorisée de **78 personnes (78 lits+ 6 places d'accueil de jour) comprenant 2 unités Alzheimer de 14 places installées et 14 places (en cour de réalisation)**. L'établissement accueille les séjours temporaires ce qui peut constituer une plateforme de répit aux aidants.

L'établissement se situe sur la commune de Nampcel à

- 18 km de Noyon
- 28 km de Compiègne et Soisson
- 66 km de Clermont



L'EHPAD «Jardins du Château de Nampcel » se situe sur un site unique composé de trois bâtiments :

- **LE PAVILLON MONTMORENCY** comprend
 - Au niveau 1 : 18 lits dont 2 chambres doubles
 - Au niveau 0 : 17 lits dont 2 chambres doubles.
 - Au niveau -1 : une unité Alzheimer fermée de 14 lits dont 2 chambres doubles et un jardin clôturé complètement sécurisé.
- **LE CHATEAU** comprend :
 - Au niveau 0 : 4 lits dont 1 chambre double
 - Au niveau 1 : 11 lits dont 2 chambres doubles
- **LE PAVILLON D'EVRY**
 - : Une unité Alzheimer fermée de 14 lits, un jardin clôturé complètement sécurisé.

Chaque bâtiment dispose d'un ascenseur pour accéder aux différents niveaux.

L'établissement possède également toutes les installations lui permettant de remplir sa mission d'accueil et de prise en charge des personnes âgées dépendantes : salles à manger, salle d'animation, petits salons de détente, infirmerie, salles de bain avec équipement pour personnes handicapées, salon de coiffure.

plan d'accès

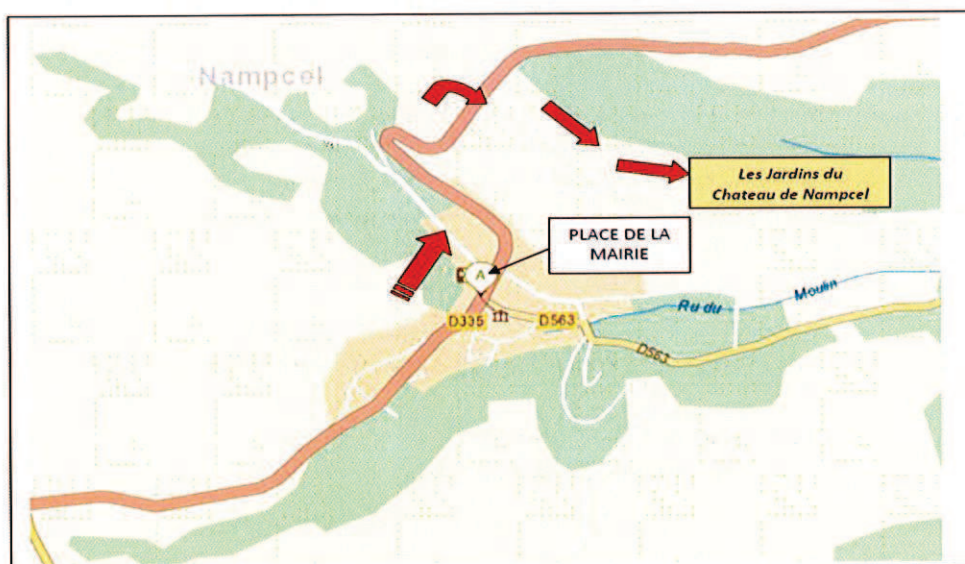
Arrivé dans le centre de Nampcel (place de la mairie)

Ne pas suivre les indications du Panneau ou du GPS et passer devant l'église (à droite)

Continuer tout droit sur 1 km

Au panneau "Maison de Retraite" tourner à droite Suivre la route et panneaux

Si problèmes vous pouvez nous contacter au **03.44.09.60.00**



Les modalités d'accueil comprennent bien entendu l'hébergement **permanant** mais également **temporaire** ce qui peut constituer en soi une plateforme de répit aux aidants professionnels ou familiaux. Enfin l'établissement pratique des tarifs adaptés, **proches de l'Aide Sociale** afin de pouvoir accueillir dans ces conditions le plus grand nombre

Valeurs et missions de l'EHPAD

Un établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes est une institution qui peut accueillir un ou plusieurs types de prise en charge de résidents selon la demande locale et le projet de l'équipe de Direction: des personnes âgées de tous niveaux en perte d'autonomie physique ne souhaitant pas rester à leur domicile ainsi que des personnes âgées en perte d'autonomie psychique ne pouvant plus rester à leur domicile

L'EHPAD «**Jardins du Château de Nampcel**» fait face à 3 missions :

- Une mission de qualité de vie quotidienne : L'établissement doit offrir aux résidents tous les éléments d'hôtellerie et d'accessibilité permettant d'assurer une vie quotidienne agréable dans le respect de leurs rythmes de vie, de leur intimité et la possibilité en fonction de leurs goûts et de leurs désirs de participer à une palette d'activités organisées. L'organisation mise en place par l'équipe de Direction doit permettre à chacun de conserver son intimité et que la vie collective soit acceptable pour tous (sectorisations diverses, dont unité Alzheimer pour des déments valides et perturbateurs pour la collectivité et dont la gravité des troubles ne relèvent pas d'une unité psycho-gériatrique hospitalière, mais qui en constitue l'aval).
- Une mission d'aide à la vie quotidienne: Les soins de base consistent à améliorer l'autonomie de la personne accueillie ou à défaut la soutenir, l'accompagner.
L'EHPAD «**Jardins du Château de Nampcel**» a pour mission d'offrir à chaque résident les aides requises pour tous les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie domestique et sociale. Un plan d'aide personnalisé est établi afin de permettre à chaque intervenant professionnel de connaître les besoins et le niveau d'aide de chaque résident.
- Une mission de soins médicaux: sous le contrôle du médecin coordonnateur garant de l'adéquation des moyens aux besoins, l'établissement a pour mission d'assurer certains soins médicaux et techniques.

Le cœur de métier des acteurs de l'établissement reste la prise en charge des personnes âgées dépendantes ainsi que le maintien de leur autonomie. Ces termes impliquent une prise en charge globale de la personne, aussi bien de ses besoins explicites que de ces besoins implicites. Les valeurs mises en avant par les acteurs de l'établissement sont la promotion de la Bienveillance ainsi que le respect de la personne humaine.

Ces valeurs sont traduites au sein de chaque volet du projet

- ✓ projet de vie,
- ✓ projet de soins,
- ✓ projet qualité et gestion des risques,
- ✓ projet social.

Entre homogénéité et individualisation

L'accompagnement des résidents fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part de l'ensemble des acteurs. Ces derniers entendent privilégier la qualité de vie des personnes :
« Donner de la vie aux années et non des années à la vie ».

Lors des rencontres des groupes de travail autour du projet d'établissement, les soignants ont travaillé sur le rôle et la philosophie du soignant qu'ils ont résumé comme suit :

« Le rôle de tout soignant est de prendre soin des personnes âgées présentant un handicap et une perte d'autonomie ».

Les personnes âgées, en institution, ont besoin d'un modèle de référence pour se restructurer. Le dynamisme chaleureux de tous les soignants est donc « indispensable ».

Ce n'est pas la personnalité exemplaire qui est recherchée par les résidents mais une personne réelle et vivante qui transmet son élan vital.

Notre particularisme

Bien qu'étant un EHPAD les jardins du château de Nampcel a orienté son activité principale sur la prise en charge des personnes psychiatriques ayant vieilles

Elle reçoit des résidents qui lui sont adressés par les services du CHI de Clermont et de Fitz-James mais également par les Services hospitaliers du CH de COMPIEGNES NOYON

Au delà de l'accompagnement « Alzheimer » (agrément de 28 places), l'objectif de la résidence « **les jardins du Château de Nampcel** » est de prendre en charge, dans un environnement optimal et sécurisant, les personnes âgées ayant une prépondérance de déficits cognitifs, dont l'état nécessite une présence accrue mais ne relevant pas des **structures sécurisées traditionnelles de type Alzheimer**.

L'établissement propose, après expertise, une prise en charge adaptée non exclusivement médicamenteuse en favorisant la **conscience de l'environnement**, agissant sur le **niveau d'attention** et sur l'**orientation spatiale** valorisant les capacités préservées.

L'objet étant de maintenir, réadapter, consolider voir restaurer les capacités mnésiques, praxiques et physiques de la personne âgée déficitaire.

La prise en charge effectuée est bien de revaloriser l'image de la personne, lui rendre sa liberté à l'intérieur de l'institution et lui redonner son identité sociale.

L'établissement « **jardins du Château de Nampcel** » permet de rompre avec le cadre « habituel » des services des EPAHD en proposant un lieu plus accueillant, plus reposant et plus propice aux rencontres et aux échanges avec les proches. L'objectif est également de **réduire le stress, l'anxiété et les troubles du comportement** des résidents, d'améliorer leur confort et leur qualité de vie - l'estime de soi.

Dans ce contexte l'Intégration des familles dans le projet individualisé est bien entendu une des dimensions importante de ce travail.

Les critères d'inclusions sont constitués, après expertise auprès des services référents, par les personnes présentant de déficiences cognitives et syndromes apparentés, ainsi que des troubles du comportement difficiles à gérer en structure classique

Cette modalité de prise en charge inclue bien entendue la notion de réseau, « **les Jardins de Nampcel** » s'inscrivant dans la filière gériatrique du territoire et le réseau Alzheimer de l'Oise.

Le séjour est structuré autour d'un bilan initial effectué dès l'entrée, d'une information téléphonique au médecin traitant au cours de l'hospitalisation et écrite à la sortie.

Les pathologies stabilisées les plus fréquemment accueillies sont les suivantes :

- syndrome dépressif
- troubles bipolaires (P.M.D.)
- états délirants
- Alzheimer et démences séniles

D'une manière générale psychoses et névroses.

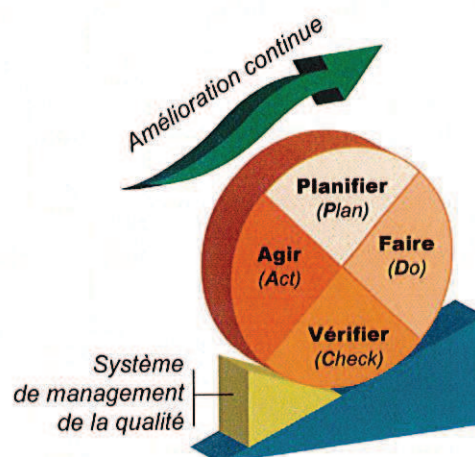
LA DEMARCHE QUALITE

La politique qualité et les objectifs qualités sont établis pour fournir un axe d'orientation à l'établissement. Ensemble, ils déterminent les résultats escomptés et soutiennent l'établissement dans la mise en œuvre des ressources permettant d'atteindre ces résultats.

La politique qualité fournit un cadre permettant d'établir et de revoir les objectifs qualités. Il est nécessaire que les objectifs qualités soient cohérents avec la politique qualité et avec l'engagement pour l'amélioration continue et que les résultats soient mesurables. La réalisation des objectifs a un impact positif sur la qualité des services et prestations rendus, l'efficacité opérationnelle et financière et donc sur la satisfaction et la confiance des parties intéressées : résidents, familles et personnels de l'établissement.

La roue de Deming est une illustration de la méthode de gestion de la qualité PDCA (Plan – Do – Check – Act). La méthode comporte quatre étapes, chacune entraînant l'autre, et vise à établir un cercle vertueux. Sa mise en place doit permettre d'améliorer sans cesse la qualité d'un produit, d'une œuvre, d'un service...

- 1 **Plan** : Préparer, Planifier (ce que l'on va réaliser)
- 2 **Do** : Développer, réaliser, mettre en œuvre (le plus souvent, on commence par une phase de test)
- 3 **Check** : Contrôler, vérifier
- 4 **Act** : Agir, ajuster, réagir



La qualité résulte d'une dynamique, d'un système qui se nourrit de nos défaillances pour nous guider vers l'amélioration continue. La roue de Deming ou PDCA est une illustration parfaite d'amélioration constante et progressive de la qualité.

C'est au travers de ce cycle vertueux de la qualité que notre système nous permet de nous améliorer en continu, avec pour point de mire l'excellence. L'objectif recherché est que le résident soit chaque jour, s'il ne l'est pas encore, de plus en plus satisfait de la prestation que nous lui offrons.

L'établissement dispose d'un support cadre au sein du groupe, ainsi que de personnes ressources. La politique qualité déjà établie sur l'ensemble des cliniques constitue une référence et un savoir faire, étendu à l'ensemble du secteur médico social et particulièrement sur l'EHPAD «Jardins du Château de Nampcel » qui entend se positionner comme référent dans le cadre de sa spécialisation en Géroto psychiatrie et troubles cognitifs.

Un **Comité de Pilotage** a coordonné cette démarche qualité et validé les axes prioritaires d'amélioration pour l'établissement.

Ce comité de pilotage constitué de 7 personnes appartenant à des milieux professionnels différents (administratif, soignants, médical, technique ...) veille à l'amélioration du fonctionnement de l'EHPAD.

Un système documentaire qualité (procédures et protocoles) a été mis en place. Vous pouvez consulter les 'Protocoles et Procédures' ainsi que les compte-rendu des séances de travail du comité de pilotage, dans les classeurs intitulé QUALITE. Ceux-ci sont à la disposition de chaque membre du personnel.

Ils sont consultables :

- Dans chaque infirmerie pour le personnel soignant

Rue Couvillot – 60400 NAMPCEL
Tel 03.44.09.60.00 - Fax 03.44.09.60.08
Mail : accueil.nampcel@sante-actions.com

- A l'accueil pour le personnel administratif
- Dans la salle de réunion pour le personnel de ménage et d'entretien

Ces protocoles sont régulièrement réactualisés avec le personnel concerné.

Les responsables qualité sont à votre disposition pour toute question.

NOTRE SPECIFICITE

Le projet de soins est conditionné par la typologie des résidents admis.

L'EHPAD « Les jardins du Château de Nampcel » accueille tous résidents qui en expriment la demande, cependant le recrutement s'inscrit dans la filière de gérontologie mais aussi dans la filière de géronto-psychiatrie.

En effet, compte tenu de la forte implication de SANTE ACTIONS dans la création et la gestion d'établissements psychiatriques et géronto-psychiatriques mais aussi des SSR gériatriques nous souhaitons, si les réseaux en expriment le besoin, répondre à un accueil spécifique mais non exclusif de patients présentant des troubles psychiatriques avec ou sans troubles du comportement, dès l'instant où ils sont inscrits dans un processus de soins et suivis par les médecins spécialistes du secteur psychiatriques ou libéraux.

SANTE ACTIONS a développé dans ses différents établissements des protocoles de prise en charge de ces résidents et la formation ad hoc du personnel.

Notre pratique conduit à maîtriser divers aspects de la prise en charge :

- Troubles psychiatriques sans troubles du comportement (techniques relatives à la gestion psychologique et situationnelle des troubles délirants ou de la personnalité **exemple : compréhension de l'implication familiale ou sociale dans l'élaboration du délire mise en place de technique projective pour le faire s'exprimer de manière élaborée, mise en place d'atelier de thérapie de groupe afin de faire relativiser pour chacun la portée et la compréhension de son délire, éventuellement mise en place de thérapie systémique avec les familles voire les connaissances)**
- Troubles du comportement d'origine psychiatrique (techniques de compréhension des causes de ces troubles et prise en charge étiologique
Exemple : compréhension des causes des troubles du comportement (conflit familial, changement de lieu, deuil, etc.) Les prises en charge seront centrées sur les facteurs correctifs de ces troubles (technique de réappropriation des lieux, gestion des conflits, psychothérapie organisée avec les soignants spécialisés du secteur sanitaire.
- Quand ces troubles sont d'origine neurologique très grande vigilance somatique, appréciation de la dangerosité pour lui-même ou pour les autres et mesures personnalisées de prise en charge (consultation neurologique, adaptation des lieux, prévention des conflits).

Le but essentiel est d'illustrer par «notre action» le principe fondateur de l'accueil dans cet EHPAD des personnes âgées et en particuliers celles souffrant de ces dits troubles les exigences suivantes :

- a) Leur garantir une vie sereine et confortable***
- b) Leur permettre d'exprimer leur personnalité et d'élaborer leur projet existentiel.***

Cette élaboration est possible par un travail d'identification de ce qui est vivace en chacun et en identifiant le projet existentiel de chaque résident quel que soit son état psychique ou physique car nous avons toujours en nous un univers et un horizon existentiel intime.

- c) *Pour chacun des résidents élaborer des programmes de prise en charge qui permettront à chacun d'exprimer à la fois leur potentiel et d'être au plus près de leur projet existentiel.*
- d) *De permettre un clivage entre leurs troubles du comportement et psychique et les potentialités propre de la personne permettant ainsi un travail spécifique sur chacune des problématiques en les distinguant bien dans leur causalité et leur traitement.*
- e) *Pour le travail psychothérapique il sera fait appel à des intervenants spécialisés et formés à la demande du résident ou de sa famille.*

Le programme d'exploration des capacités mentales et psychologiques :

Nous tentons d'explorer toutes les possibilités psycho-affectives et intellectuelles et existentielles de chacun de nos résidents en prenant comme postulat qu'il existe des possibilités différentes (d'exister) et que ces différentes manières peuvent être distribuées chez chacun de nous de manière inégale, le tout structurant notre capacité d'être au monde.

Il a pu être observé que l'altération de certaines capacités peut être compensée par la sur utilisation d'autres.

Mieux, il a pu être observé que la détérioration de certaines fonctions cognitives exigées par l'environnement social peut faire émerger les dispositions naturelles dans un registre qui ne fait pas appel aux capacités cognitives, en particulier l'intelligence musicale, l'intelligence kinesthésique, éventuellement l'intelligence existentialiste, l'intelligence créative et émotionnelle.

L'analyse de la personnalité :

Nous nous sommes inspirés très largement des travaux de GARDNER en 1983 qui a proposé une analyse des différents aspects de l'intelligence humaine qui permet à la fois de faire une analyse du potentiel de chacun et aussi de construire une prise en charge qui tienne compte de ces potentialités.

La Théorie des intelligences multiples

La **théorie des intelligences multiples** suggère qu'il existe plusieurs types d'intelligence chez l'enfant d'âge scolaire et aussi, par extension, chez l'Homme. Cette théorie fut pour la première fois proposée par Howard Gardner en 1983.

LES EQUIPES



❖ L'EQUIPE MEDICALE

Trois médecins traitants interviennent à titre libéral auprès des résidents. La supervision des soins est organisée par le Dr MOUTON médecin coordonnateur

❖ L'EQUIPE SOIGNANTE

Cette équipe composée de professionnelles, Infirmières (I.D.E.) , Aides Soignantes (A.S.D.) et Agent de Services Hospitaliers (A.S.H.) assurent, 24h /24h, la prise en charge quotidienne des soins et thérapeutiques prescrits par les médecins

Elles assurent également les soins de confort et d'hygiène du patient ainsi que son entourage.

L'ensemble de ces démarches autour du résidents sont coordonnées par l'infirmière référente Mme Christine DREMPETICK

Vous trouverez en annexe de ce livret **les fiches de poste** déterminant **les domaines de compétence, et les objectifs** respectifs de chacun des intervenants.

Une ergothérapeute professionnelle (en cour de recrutement), conseille, prend en charge et assure la réadaptation et l'autonomie des patients au moyen d'activités manuelles de qualité en collaboration étroite avec la psychologue Mme LEPINE

Un kinésithérapeute libéral assure également la prise en charge des patients qui le nécessite.

❖ L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Dynamique, compétente et efficace celle ci est composée :

- D'une Assistante de Direction ayant en charge la gestion administrative et logistique de l'établissement
- Du Directeur qui assure la gestion de l'établissement, l'élaboration de la stratégie et de la dynamique qualité

❖ L'EQUIPE ENTRETIEN

Cette équipe est composée d'un ouvrier qui a en charge la totalité de la maintenance de l'établissement ainsi que l'entretien du parc.

❖ LES OBJECTIFS

Les objectifs sont donc de deux ordres :

- adapter les compétences en santé mentale sur la base d'une transmission, notamment intergénérationnelle, des savoirs et des pratiques
- améliorer l'accueil des nouveaux infirmiers, du nouveau personnel de manière générale et leur adaptation à la spécificité de l'exercice en psychiatrie

❖ L'INTEGRATION DANS L'ETABLISSEMENT

Tout au long de votre parcours d'intégration vous serez encadrée non seulement par l'ensemble de l'équipe ayant participé à la démarche qualité mais elle sera également accompagnée par une infirmière tutrice référente.

Cette arrivée sera axée sur le modèle suivant :

- Accueil et présentation de l'établissement et des équipes soignantes
- Présentation des objectifs spécifiques :
 - accueil
 - analyse de situation
 - mobilisation des ressources
 - problématiques
 - évaluation de l'urgence
 - la relation
 - la démarche de soin
 - observer, laisser raisonner, analyser
 - les personnes en grande précarité
 - approche corporelle et quotidienneté
 - la temporalité (maladie chronique, durée des soins, d'engagement thérapeutique)
 - médiation
 - gestion de l'agressivité

Bien entendu ces objectifs seront modulés en fonction de la spécificité de votre formation infirmière ou aide soignante ainsi que du niveau d'étude acquis

- Un bilan de demi stage sera effectué par l'infirmière référente
- A l'issue de la formation une évaluation sera faite afin de formaliser les objectifs atteints.

En outre afin d'être sensibilisée à la démarche qualité vous serez sensibilisée à l'utilisation des protocoles

De même afin d'acquérir une formation globale, la stagiaire effectuera un roulement dans tous les étages de l'établissement

EN PRATIQUE

❖ RAPPEL DES OBLIGATIONS ET CONTRAINTES

- Consignes à suivre en cas :

- d'arrêt maladie / d'arrêt maternité / d'accident du travail : s'adresser Mr BOMMELAER Eric (t300) ou à l'infirmière référente.
- d'accidents d'exposition au sang : lire le protocole SPI/PROC/01

Rue Couvillot – 60400 NAMPCEL
Tel 03.44.09.60.00 - Fax 03.44.09.60.08
Mail : accueil.nampcel@sante-actions.com

○ **Rappel des obligations et contraintes particulières**

Dans le cadre de votre fonction, vous devez vous soumettre à des obligations.

Ces obligations ont pour objectif de permettre de garantir la qualité et la sécurité des soins à la clinique.

- Respect des chartes du Résident accueilli
- Respect des horaires
- Respect du secret médical
- Respect de la tenue vestimentaire
- Respect des protocoles d'hygiène
- Respect des consignes de sécurité
- Loi Veil sur l'interdiction de fumer
- Interdiction de consommation de boissons alcoolisées et de substances illicites.

○ **Vie quotidienne**

Ces quelques informations ont pour objectif de vous faciliter votre intégration à la clinique.

N'hésitez pas à demander des compléments à votre responsable.

Les extincteurs sont situés dans chaque infirmerie. D'autres extincteurs sont situés dans les couloirs.

Évacuation en cas d'incendie :

Vous trouverez le protocole d'évacuation (en cas d'incendie) dans les classeurs qualité.

○ **Bibliothèque et revues**

De la documentation est à disposition dans tous les services .

○ **Utilisation des vêtements professionnels (personnel soignant, ménage, restauration et entretien)**

Vous devez utiliser les vestiaires du rez de jardin pour revêtir vos vêtements de travail (vous devez amener votre tenue). Vous ne devez donc pas déposer vos vêtements civils dans les infirmeries (excepté les sacs à mains).

○ **Fonctionnement des repas**

Les repas sont servis de 12h à 13h30 une salle de détente est à votre disposition au 1er étage.

Quant à l'équipe de nuit, le repas leur est déposé dans le réfrigérateur de la salle de détente

Prix du repas :

Le prix du repas complet est de 2 Euros.

Les Tickets repas sont disponibles auprès du secrétariat

Toutefois, vous avez la possibilité d'apporter votre repas. Un réfrigérateur et un four micro-ondes sont à votre disposition dans la salle de repos.

○ **Répertoire téléphonique**

Vous trouverez en fin du livret un carnet détachable contenant les différents postes téléphoniques de la clinique ainsi que les coordonnées de celle-ci

○ **Vigilance**

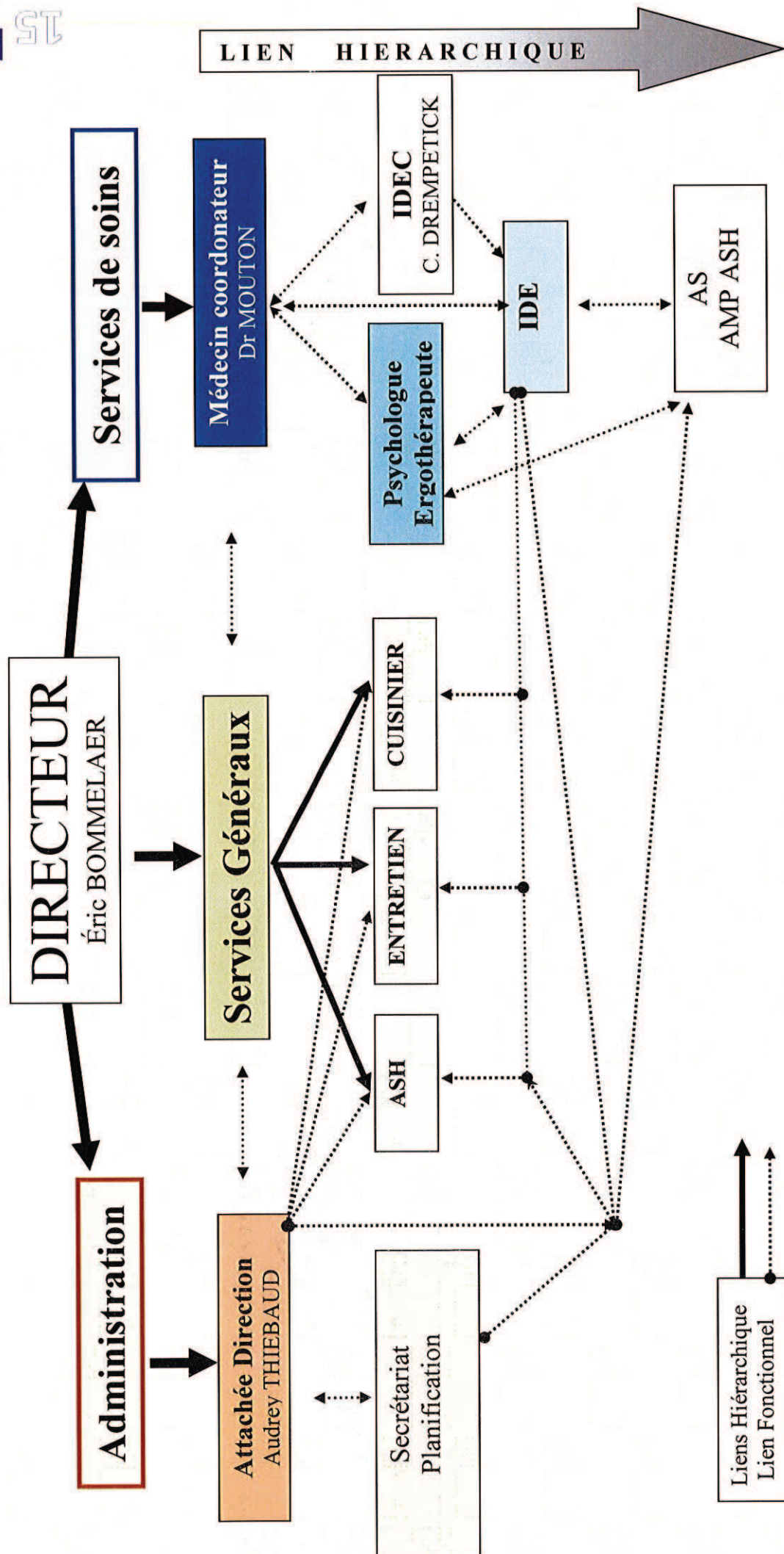
Dans le cadre des obligations sanitaires vous serez également averti des alertes en la matière, les correspondants sanitaires devront être informés, dans le cadre de la qualité, de tout événements que vous pourrez constater

○ **Événements indésirables**

Tout événement et dysfonctionnement fait l'objet d'une déclaration auprès de la direction selon la procédure en vigueur, ceci afin de pouvoir y remédier en fonction de la nature de celui-ci

○ **Confidentialité**

De par la spécificité de l'établissement il vous est instamment de respecter les mesures de confidentialité tant au regard des résidents accueillis qu'aux termes de votre contrat de travail ou convention
Il en est de même en ce qui concerne les informations données aux résidents selon les obligations en vigueur



CHARTRE DU RESIDENT EN EHPAD

16

*Les Jardins du Château
de Nampcel*



1. Tout résidant doit bénéficier des dispositions de la Charte des Droits et Libertés des personnes âgées dépendantes.
2. Nul ne peut être admis en institution sans une information et un dialogue préalables, et sans son accord.
3. Comme pour tout citoyen adulte : la dignité, l'identité et la vie privée du résidant doivent être respectées
4. Le résidant a le droit d'exprimer ses choix et ses souhaits.
5. L'institution devient le domicile du résidant. Il doit y disposer d'un espace personnel.
6. L'institution est au service du résidant. Elle s'efforce de répondre à ses besoins et de satisfaire ses désirs.
7. L'institution encourage les initiatives du résidant. Elle favorise les activités individuelles et développe les activités collectives (intérieures ou extérieures) dans le cadre d'un projet de vie
8. L'institution doit assurer les soins infirmiers et médicaux les plus adaptés à l'état de santé du résidant. S'il est nécessaire de donner des soins à l'extérieur de l'établissement, le résidant doit en être préalablement informé.
9. L'institution accueille la famille, les amis, ainsi que les bénévoles, et les associe à ses activités. Cette volonté d'ouverture doit se concrétiser par des lieux de rencontre, des horaires de visite souples, des possibilités d'accueil pour quelques jours et par des réunions périodiques avec tous les intervenants.
10. Après une absence transitoire (hospitalisation, vacances, etc.), le résidant doit retrouver sa place dans l'institution.
11. Tout résidant doit disposer de ressources personnelles. Il peut notamment utiliser librement la part de son revenu qui reste disponible.
12. Le droit à la parole est fondamental pour les résidants.



SANTÉ ACTIONS

Charte de la vie sociale des personnes âgées en institution



*Les Jardins du Château
de Nampcel*



Considérant que le premier acteur de cette charte, représenté par le « **MOI** », : le résident,

Considérant que l'ensemble des acteurs représentés par le « **TOI** », à savoir les familles, les bénévoles, les différents personnels (médecins, Infirmiers, aides-soignants, ASH, animateurs, ouvriers, cuisiniers, aides-hôtelières, aumônier...) et l'institution sont les partenaires au quotidien du résident,

L'ensemble des acteurs et la Direction du Centre Gérontologique Départemental déclarent:

- **Droit à l'intimité:** Moi le (la) résident(e), je suis corps mental, spirituel, amour, émotions, toutes ces parties de moi sont à prendre en compte pour vivre dignement, comme toi, unique au monde et non pas seulement comme « un corps objet ».
- **Droit à la responsabilité et à la participation:** comme toi, je suis partenaire de l'institution avec les autres résidents, les familles, les soignants, les aumôniers, les bénévoles et tous les autres personnels.
- **Droit à la reconnaissance:** Comme toi, j'ai un rôle et une place à tenir. Je connais tes limites et les miennes.
- **Droit au respect des besoins et des envies:** Comme toi, j'ai des besoins et des envies. Pour y répondre, il est nécessaire que, tous, nous nous coordonnions.
- **Droit à l'expression:** Comme toi, je souhaite le respect, la confiance, la communication vraie au quotidien.
- **Droit à un projet personnel:** Comme toi, je désire me réaliser dans un projet commun, en gardant mon identité et mes valeurs.
- **Droit à un espace de liberté:** Comme toi, je tiens à préserver mon espace de liberté.
- **Droit à des relations harmonieuses:** Comme toi, j'aspire à des relations harmonieuses. Si je suis en désaccord, je demande la présence d'un tiers.
- **Droit au maintien des liens avec l'extérieur:** Comme toi, je veux continuer à communiquer avec ma famille et tout mon entourage. Je demande à connaître tous les moyens que tu mets à ma disposition



SANTÉ ACTIONS

CHARTRE DOULEUR

*Les Jardins du Château
de Nampcel*



89

La douleur n'est pas une fatalité et supporter la douleur ne permet pas de mieux lui résister.

– Informer

le patient sur les modalités de prise en charge de la douleur (information lors de la consultation avec votre anesthésiste, avec le chirurgien et lors de votre séjour sur les traitements préventifs et les traitements curatifs proposés....)

– Prévenir

la douleur dans tous les cas où son apparition est prévisible. Le Comité de Lutte contre la Douleur de la clinique rédige des protocoles pour prévenir la douleur post opératoire.

– Évaluer

l'intensité de sa douleur, seul le patient en a le pouvoir à l'aide d'une réglette mise à sa disposition.

– Traiter

la douleur dans tous les cas où elle apparaît. En fonction de l'intensité ressentie, la clinique s'engage à utiliser les traitements et technologie les plus efficaces pour calmer les douleurs.

Les moyens les plus efficaces seront mis en œuvre pour soulager la douleur du patient.

N'hésitez pas à évaluer votre douleur, vous aiderez l'équipe médicale à mieux la soulager.

**Pas de douleur Douleur maximale imaginable
vous Pouvez nous indiquer l'intensité de votre douleur**



SANTÉ ACTIONS

Mission générale :

Réaliser des soins infirmiers, afin de maintenir ou restaurer la santé de la personne et l'accompagner, qui concourent à la prévention, au dépistage, au traitement et à la recherche en s'inscrivant dans une démarche de continuité des soins et dans le cadre du projet d'établissement

Activités principales au delà du rôle propre lié aux soins:

- Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de la personne et de son entourage
- Établissement du projet de soins et de la planification des activités infirmières pour le résident
- Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement de la personne et de son entourage
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des résidents
- Assistance technique lors de soins réalisés par le médecin
- Information et éducation de la personne et de son entourage
- Rédaction et mise à jour du dossier du résidents
- Accueil et encadrement pédagogique des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- Coordination et organisation des activités et des soins concernant un résidents ou un groupe de résidents pendant son séjour
- Réalisation d'études et de travaux de recherche et veille professionnelle
- Coordination et organisation des activités des taches et des soins , des aides soignantes et ASH
- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets

Savoir-faire requis :

- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne
- Effectuer et formaliser le diagnostic infirmier et décider de la réalisation des soins relevant de son initiative
- Réaliser les soins infirmiers et les activités thérapeutiques adaptés aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées
- Créer une relation de confiance avec le résidents et son entourage
- Planifier et organiser son temps et celui de ses collaborateurs dans le cadre du travail d'équipe
- Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers
- Élaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle infirmier
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Conduire des entretiens de soutien d'aide
- Éduquer, conseiller le résidents et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation

Connaissances et ou savoir-faire spécifiques au service :**Missions principales**

La spécificité des services de gériatrie est qu'ils sont des lieux de vie pour des personnes âgées dépendantes, ce qui implique (outre les activités et savoir-faire requis cités ci-dessus) un rôle relationnel majeur envers les résidents et leurs familles ou proches, dans le cadre du projet de vie Institutionnel.

Missions permanentes

- Travailler en équipe pluridisciplinaire : Elaborer et mettre en œuvre les projets de vie Individuels des résidents.
- Prendre en charge un grand nombre de résidents

Autres missions

- Etre capable de détecter l'urgence et d'y faire face en prenant les initiatives qui s'imposent.
- Assurer l'encadrement d'une importante équipe d'aides-soignantes, AMP, ASH et savoir travailler en collaboration.
- Encadrer les stagiaires (IDE, AS, BEP)
- Participer à la démarche qualité de l'établissement

Particularités du poste

- Connaître les besoins des personnes âgées, les pathologies liées au vieillissement et leur prise en charge.
- Accompagner les résidents en fin de vie.

DESCRIPTION DU POSTE ASD

21

Le métier d'Aide-Soignant est défini réglementairement par le décret N° 89-241 du 18 avril 1989 modifié.

Les Aides-Soignants doivent être titulaires du diplôme professionnel d'Aide-Soignant (ex CAFAS), du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico Psychologique, ou du diplôme professionnel d'Auxiliaire Puéricultrice (niveau V).

L'Aide-Soignant contribue à une prise en charge globale des personnes, en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, dans le secteur médical, social, ou médico-social. Au sein de cette équipe, il dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, les soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

ACTIVITES

Collaborer aux soins

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort :
 - Assurer le réveil et le lever des résidents, faire la toilette (totale ou partielle), les changes, l'esthétique et l'habillage,
 - Accompagner les résidents aux toilettes pour rééducation urinaire,
 - Masser les membres inférieurs pour soulager,
 - Aider à l'élimination,
- Participer à l'identification des besoins de la personne :
 - Observer et transmettre les informations sur l'évolution des signes cliniques du résidents et donner l'alerte,
- Collaborer aux soins préventifs et curatifs :
 - Prendre la température, faire la pesée,
 - Prévenir les risques d'escarres,
 - Surveiller les selles,
 - Aider l'infirmier aux pansements,
 - Distribuer et aider à la prise de médicaments préparés par l'infirmier (si acte de la vie courante),
- Participer à la distribution des repas :
 - Aider certains patients à prendre leur repas,
 - Contrôler la prise des repas,
- Solliciter et stimuler au quotidien les différentes fonctions afin de conserver ou développer l'autonomie des résidents lors de la toilette, de la prise de repas, de déplacements,)
- Participer à la prise en charge du corps en cas de décès :
 - Effectuer la toilette mortuaire et l'habillage,
 - Aider au transport du corps au dépositaire,
- Participer à la tenue des dossiers de soins :
 - Participer aux transmissions orales et écrites concernant le patient : aspects physique, psychique et social (fiche poids, de selles, suivi comportement, activités, ...),
- Participer au projet de vie :
 - Collaborer au suivi de la démarche de soin (constat, objectifs, actions) et à l'évaluation de l'autonomie

Collaborer à la qualité du séjour

- Participer à l'accueil des résidents et de leur famille :
 - Informer sur le fonctionnement de l'établissement (organisation, horaires, activités,...)

- Répondre au téléphone et passer les communications à la personne concernée ou répondre en cas de renseignements simples demandés
- Répondre aux sollicitations des résidents :
 - Gérer les angoisses face la mort, la solitude ou la maladie en rassurant les résidents
 - Répondre aux sonnettes
 - Accompagner les résidents dans leurs différents déplacements
- Assurer la sécurité et la protection du résident
- Mettre en place ou/et participer aux animations et activités occupationnelles : aide à la marche, coiffure, esthétique, jeux, gymnastique...
- Accompagner les patients à la fin de vie :
 - Apporter soutien et réconfort (présence, parole,...)
- Participer au soutien des familles en cas de décès :
 - Prévenir et accueillir
 - Répondre aux questions éventuelles dans la limite des compétences

Assurer l'entretien courant des matériels et des locaux

- Assurer l'entretien de l'environnement direct et indirect du résident :
 - Faire le lit et changer la literie au besoin
 - Nettoyer la chambre (surfaces : lit, table de nuit, armoire)
 - Dresser le couvert et débarrasser les tables
 - Nettoyer les tables
 - Envoyer le linge sale à la lingerie, le récupérer et le ranger dans les armoires
- Préparer les chariots toilettes et repas
- Disposer le matériel nécessaire à la toilette des résidents, aux repas et à l'entretien des chambres
- Préparer les chambres pour la visite de la famille lors d'un décès

Gérer les stocks et les approvisionnements

- Participer à la gestion des stocks des produits (incontinence et autres)
 - Assurer commandes et rangement

Participer à l'organisation interne

- Participer aux réunions de service
- Participer à la tenue du cahier de communication interne
- Gérer les communications téléphoniques et transmettre les appels
- Encadrer et participer à l'évaluation des stagiaires et des élèves aides-soignants

RESULTATS ATTENDUS

- Assurer une vigilance continue et rigoureuse dans l'observation du résident
- Respecter les délais impartis pour chaque tâche (toilettes, repas...)
- Apporter des soins physiques et relationnels en fonction des besoins de chaque patient
- Observer tous types d'anomalies dans le comportement du patient et transmettre l'information
- Respecter le projet de soins et de vie de l'établissement
- Assurer une transmission d'informations écrites et orales fiable et ciblée
- Respecter le secret professionnel
- Respecter son domaine d'intervention

En cas de problème de :**➤ Ascenseurs :**Appeler la société OTIS au **0 800 24 24 07**

N° Appareil = BJA 21

➤ Fuel (plus de fuel pour les chaudières/chauffage):Appeler la société GUERDIN & FILS au **03 44 83 35 57****➤ Téléphone :**Appeler la société NEXOPHONIE au **01 60 27 27 62 ou 06 24 74 54 52**
(Mr TOUZAC)**➤ Gaz (plus de gaz pour la cuisine):**Appeler la société BUTAGAZ au **0 811 888 101**

N° Client = V 934 157 592

➤ Centrale Incendie :Appeler la société CHUBB au **0 810 012 345**

N° Client = 01 21 673

➤ Électricité :Appeler la société EDF au **0 811 882 200**

Référence = 016 73198 74440 00

Les Jardins du Château de Nampcel

Lieu dit Le Château 60400 Nampcel

Tel : 03.44.09.60.00 Fax : 03.44.09.60.08 accueil.nampcel@sante-actions.com**Numéro de postes internes**

300	Directeur	
301	Psychologue	
302	Secretariat (Audrey)	234 (portable)
303	IDEC (Christine)	
310	Bureau cuisine	
311	Infirmière	(portable)
312	Pharmacie	
313	Cantou	(portable)
305	Cuisine	
314	Dépanne	(portable)